

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE

RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Fixe d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE :—Rome : Mort de son Em. le Cardinal Ferrieri, .181—Nouveaux cardinaux, M. l'abbé Matthews Harkins nommé au siège de Providence, .182—Les cardinaux américains à Rome, 182—Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, (suite), 183.—Questions de vie ou de mort : L'Education, (suite), 187.—Notre-Dame de Lourdes en 1886, 189.—Nouvelles, 193—Faveurs obtenues, 195.—Offrandes à l'Hospice des pèlerins, 195.—Recommandations, 200.

ROME

SON ÉMINENCE LE CARDINAL FERRIERI est mort à Rome le 13 janvier. Il était né à Fano, le 14 septembre 1810. Il fut créé et publié cardinal, du titre de Sainte-Cécile, par le Pape Pie IX, dans le consistoire du 13 mars 1868.

Le cardinal Ferrieri était préfet des Sacrés Congrèga-

tions des Evêques et Réguliers et de la Discipline des Réguliers.

Une dépêche reçue de Rome annonce que NN. SS. di Rende, nonce à Paris ; Vannutelli, nonce à Vienne, Rampolla del Tindaro, nonce à Madrid, Aloïsi Masella, ancien nonce à Lisbonne, ont reçu du secrétariat d'Etat du Vatican le billet qui leur annonce leur création comme cardinaux dans le prochain consistoire du mois de mars.

M. l'abbé Matthews Harkins, curé de la paroisse de Saint-James à Boston, Mass., vient d'être nommé au siège vacant de Providence, en remplacement de Mgr Hendricken décédé.

Le second évêque de Providence est âgé d'environ 40 ans. Il a été reçu prêtre en Europe. Il a été vicaire à Salem, puis chargé de la desserte de l'église d'Arlington. Il y a quelques années, il a succédé à M. le curé Shahan, à l'église Saint-James. M. l'abbé Harkins était le secrétaire de Sa Grandeur Mgr Williams, de Boston, lors du dernier concile de Baltimore.

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, accompagné de son secrétaire M. l'abbé Marois, et son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, sont heureusement arrivés à Rome le 13 de ce mois.

Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIEME PARTIE

IV

LA RELIQUE

(*Suite.*)

Il ne sera pas sans intérêt de rechercher ici comment cette relique se trouvait en la possession du roi de France.

Lorsque les chevaliers croisés revenaient dans leur pays, après avoir guerroyé en Orient contre les infidèles, ils étaient fiers de rapporter dans leurs manoirs quelques pieux souvenirs de leur excursion lointaine; c'était des ossements de quelques saints, une parcel du bois de la vraie Croix, qu'ils conservaient précieusement dans la famille, comme une protection pour leur noble foyer,

Or, parmi les guerriers de la sixième croisade, se trouvait un gentilhomme de l'Orléanais, nommé Geoffroy du Soleil, qui reçut de Simon, patriarche de Jérusalem et légat du Saint-Siège, un grand nombre de précieuses reliques, parmi lesquelles il y en avait une de sainte Anne, qu'il apporta en France, dûment authentiquée par acte patriarcal du 2 janvier 1232.

Cette relique passa, plus tard, aux religieuses de l'abbaye de Voisîn, et fut donnée par l'abbesse de cette communauté à son cousin, Messire Henri de Lorménie, prince de Mortagne, qui en fit présent au roi Louis XIII.

Quand le prince eut affirmé, au Châtelet de Paris, par devant les notaires du roi, l'authenticité de cette reli-

que, elle fut remise au P. Séraphin (1), pour être solennellement transportée à Sainte-Anne.

Louis XIII fit adresser des lettres de cachet à l'évêque de Vannes, au sénéchal et aux habitants d'Auray, pour les prier de la recevoir avec toute la solennité possible ; il voulut écrire lui-même aux Carmes, afin de les exhorter " à prier Dieu pour lui, et à conserver précieusement ce gage de sa dévotion à sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge. "

Le voyage fut un triomphe.

Dans toutes les villes, depuis Paris jusqu'à Vannes, les habitants vénéraient la relique qui fut souvent exposée dans les couvents du Carmel. Sur son passage, il s'opérait des prodiges.

Elle fut solennellement transférée à Sainte-Anne, 1er juillet 1639.

La veille, M. Gallois, grand-vicaire de Vannes, l'avait déposée dans la chapelle de Saint-Fiacre, située à une petite distance d'Auray, d'où les religieux de Sainte-Anne la portèrent dans l'église Notre-Dame. Plusieurs d'entre eux y passèrent la nuit. Au matin du grand jour, les Carmes quittèrent processionnellement leur sanctuaire, suivis d'une grande foule de pèlerins, accourus de toutes parts.

Le défilé commença.

En tête du cortège s'avançaient les bannières des paroisses voisines, les habitants de la ville, marchant en

(1) Le duc de Montbazon et le comte de Nogent furent chargés par le Roi de la remettre au religieux. On lit, aux archives de l'évêché, les certificats de cette cérémonie, signés par les deux seigneurs. Elle se fit au château de Saint-Germain.

armes, précédés des trompettes et des tambours ; puis une école de hautbois du Poitou conduisait une troupe de jeunes enfants, dont le premier portait une enseigne, et les autres des guidons ornés de branches de laurier, semées de fleurs de lys d'or.(1).

Venait ensuite une magnifique bannière sur laquelle se détachaient, au milieu des fleurs de lys et des hermines, d'un côté l'image de saint Joachim, de la Vierge et de sainte Anne ; de l'autre, les armes de la reine et du roi. Une école de violons précédait un chœur de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, couronnées de guirlandes de fleurs au milieu desquelles étincelaient des perles et des pierres. Elles portaient d'une main un cierge de cire blanche, de l'autre, un bouquet odoriférant, double symbole de l'innocence, à la fois lumière et parfum.

Derrière ce petit groupe, on voyait les croix des paroisses, les Capucins, les Carmes, revêtus de leurs plus beaux ornements, enfin la sainte relique, resplendissant dans un cartouche doré, sur un brancard que portaient les prieurs de Rennes et du Bondon. Deux acolytes l'encensaient tour à tour. Les autres religieux suivaient avec une foule d'ecclésiastiques, que présidait le grand-vicaire.

Sur la place des Halles, on s'arrêta pour mettre le feu au bûcher, selon la coutume du pays. Des décharges de mousqueterie retentissaient au milieu du bruit des trompettes et des roulements des tambours, pendant que la foule chantait le *Te Deum*.

La procession se remit en marche vers Sainte-Anne, et s'arrêta, quelques instants, dans la lande d'où l'on dé-

(1) Les détails de cette description sont empruntés à l'ouvrage du P. Hugues. pp. 361 et suiv.

couvre la chapelle. Là, chacun ayant repris son rang, l'on se dirigea lentement vers une estrade couverte d'un voile, sur laquelle l'évêque attendait.

Dès que la relique eut été déposée sur l'autel, le Prélat, debout dans tout l'éclat de ses ornements, fit faire silence et commanda de lire la lettre de Sa Majesté.

Louis XIII y affirme de nouveau sa dévotion pour Sainte Anne, à l'intercession de laquelle il attribue beaucoup de grâces qu'il a reçues de Dieu. La relique qu'il donne, est un gage de sa reconnaissance et une marque de son affection.

Les acclamations du peuple répondirent à ces déclarations si chrétiennes ; l'émotion gagnait les cœurs.

Dans cette imposante multitude, le plus heureux, sans doute, était le bon Nicolazic. Tous les yeux se tournaient vers lui : mais, sans s'inquiéter de l'admiration des hommes, il remerciait le ciel d'avoir comblé ses vœux, en permettant l'établissement et le triomphe d'une dévotion si longtemps combattue.

Quand la procession se dirigea vers l'église, il portait la grande bannière de sainte Anne, dont nous avons déjà parlé.

Les soldats formaient la haie de chaque côté de la rue qui conduit à la chapelle ; le peuple s'avanceit au milieu du bruit des mousquets et des accords des instruments. Le chant des prêtres, l'harmonie des violons et des hautbois, les mille lumières qui couvraient les autels, tout ravissait les pèlerins en remplissant leurs cœurs d'une dévotion ineffable, qui leur semblait un avant-goût du Paradis.

Après la messe et les vêpres solennelles, la foule se

réunit autour d'un feu de joie, en chantant le *Te Deum*, pendant que du haut de la tour retentissait, mêlé au son des cloches, le bruit des tambours et des trompettes, dominant les acclamations des pèlerins.

En se retirant, vers le soir, ils purent contempler de loin les fusées qui montaient vers le ciel, dernière image des splendeurs de ce grand jour.

C'était l'adieu.

(*A suivre.*)

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

QUATRIÈME QUESTION

L'ÉDUCATION.

Quis putas puer iste erit ?

Que pensez-vous que sera cet enfant ?

(Luc., I, 66).

(*Suite.*)

2° Voici maintenant ce qu'il faut faire pour cela, et ces conseils s'adressent, au père, sans doute, mais principalement à la mère, car c'est à elle que Dieu a plus spécialement confié ce soin : trois devoirs sacrés : *aimer, nourrir, diriger* l'enfance.

Aimer tous les enfants, également; sans préférence, car ce serait vous exposer à perdre cet enfant, le préféré :

il mourrait, peut-être même par la jalousie de ses frères. Rappelez-vous l'histoire de Joseph. Aimez-les donc bien, mais leur âme surtout.

Nourrir et le corps et l'âme. Quelle gloire et quel bonheur, si une mère peut faire sucer à son enfant l'amour de la vertu, avec le lait dont Dieu a ouvert la source mystérieuse sur son cœur !—Nourrir... ah ! ne craignez pas, pères et mères que Dieu vous donne plus d'enfants que vous ne pourrez en élever, et ne l'offensez pas !

Pour l'âme, intelligence et cœur, donnez-lui aussi sa nourriture propre : la vérité et l'amour.—La vérité : ne mentez pas à un enfant, non, jamais, car il vous mentirait toujours. Veillez dès l'enfance au choix des livres, et ne lui donnez pas de poison.—L'amour de Dieu et des pauvres : apprenez à l'enfant à donner son cœur à Dieu, aussitôt qu'il peut parler, et à faire l'aumône, aussitôt qu'il peut tenir un sou et le laisser tomber de ses doigts dans la main du pauvre ; et vous ferez peut-être un Vincent de Paul.

Diriger. Il y a ici deux points : il faut d'abord détourner les enfants du mal, et puis les porter au bien. Les conseils sages, les exemples surtout, vous conduiront à cet heureux résultat. Un regard, un mot, une larme, suffiront quelquefois pour inspirer l'horreur du vice. L'histoire d'Héli vous apprendra à craindre la mollesse et la négligence. Qu'il y ait toujours un mélange de sévérité et de douceur, et l'on obtiendra ce que l'on désire : l'enfant évitera le mal, et pour réjouir le cœur de sa mère, il l'imitera dans toute sa vie de prière, de dévouement et dans la fréquentation des sacrements jusqu'au jour du mariage, ou d'une vocation encore plus sainte et plus heureuse.

Et la récompense de ce devoir accompli et d'une bonne éducation, pères et mères qui lisez ce chapitre, je vous le dis avec assurance et appuyé sur la foi et l'expérience mêmes, c'est que vous conserverez vos enfants, ils vivront dans la paix, dans la richesse même de la terre, et ils iront avec vous et toute la famille dans la gloire des cieux.

(A suivre.)

NOTRE-DAME DE LOURDES EN 1886

Mgr. Billère, évêque de Tarbes, écrivait naguère :
" La Mère de la divine Sagesse, qui s'est manifestée à Lourdes, se glorifie elle-même par les merveilles qu'elle ne cesse, depuis vingt-huit ans, d'accomplir au milieu de nous et dans le monde entier. "

L'année 1886 a pleinement justifié la parole du vénéré Prélat.

Il est impossible de ne pas considérer comme un hommage rendu à Notre-Dame de Lourdes, le choix que le Cardinal Vicaire a fait des Gardiens de la Grotte, pour les mettre en possession de la maison où mourut Saint Benoît-Joseph Labre, le grand pèlerin.

La joie, occasionnée par une marque de confiance tombant de si haut, n'a pas été de longue durée.

Le mois de février s'ouvrait à peine, qu'une douloureuse épreuve venait affliger les serviteurs de la Vierge de Massabielle. Dans le mois qui rappelle ses plus nom-

breuses Apparitions, son culte, si cher aux cœurs catholiques, était dénoncé, par certains hommes, comme une *superstition*.

Cette attaque n'a été ressentie par personne aussi vivement que par l'Evêque de Tarbes, "gardien fidèle et vigilant des trésors célestes dont Dieu lui a confié le dépôt sacré." Pour défendre la Vierge Immaculée, comme un fils défend sa mère, il a écrit une Lettre pastorale dont le retentissement a été immense. On l'a traduite dans les principales langues parlées en Europe, et les échos de la presse l'ont répandue jusqu'aux extrémités de la terre.

Les Princes de l'Eglise, les Evêques, les dignitaires ecclésiastiques se sont mis en marche vers Lourdes, témoignant par leur présence de leur respect et de leur confiance dans les faits surnaturels qui s'y produisent.

La Grotte a reçu deux Cardinaux : le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, le cardinal Neto, patriarche de Lisbonne ; un représentant du Saint-Siège : Mgr Vanutelli, nonce en Portugal ; 57 Archevêques, Evêques, Abbés mitrés et autres prélats.

Les prêtres ne pouvaient manquer de revendiquer le droit qu'ont Dieu et Marie de se mêler des choses humaines ; les 32,510 messes célébrées ici, donnent l'idée de leur affluence.

Que les foules paraissent à leur tour et répètent à leur manière : nous croyons !

Les processions, ou grands pèlerinages organisés, au nombre de 99, ont amené 91,548 pèlerins de France, d'Autriche, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Angleterre, de Hollande et du Canada.

Les fastes de Lourdes exalteront la manifestation du

25 juin, qui a été un triomphe incomparable pour le Dieu de l'Eucharistie et une gloire nouvelle pour Notre-Dame.

A l'armée imposante dont on connaît maintenant les cadres, il faudrait joindre les pèlerins isolés, de toutes les latitudes, venus à la Grotte, ce rendez-vous universel des peuples.

Quelques chiffres suppléeront au défaut de données positives. Il a été délivré, à la gare de Lourdes, 114,452 billets. Les communions de l'année s'élèvent à 326,500. En huit mois, 177,894 intentions de prières ont été l'objet d'une mention spéciale; 3,295 étaient des actions de grâces. Dans le même laps de temps, 5,124 personnes ont demandé à être admises dans l'Archiconfrérie de l'Immaculée-Conception, et 1,945 dans la Confrérie du Rosaire.

Une gloire encore pour Notre-Dame de Lourdes, c'est la générosité avec laquelle se dépouillent ses serviteurs de ce qu'ils ont de plus précieux pour le déposer à ses pieds. Citons sommairement 178 couronnes de mariées, 328 cœurs en métal, 19 décorations, 3 épées, des bijoux de prix, 9 bannières, 5 tapis, 270 plaques de marbre, un certain nombre de vases sacrés et d'ornements d'église.

Et les dons en argent ne sont-ils pas un miracle dans une année de crise générale? ils ont permis de faire face aux dépenses de la grande église du Rosaire, jusqu'à concurrence de 1,628,254¹/₅₈^c, depuis l'ouverture des travaux, et de 742,923⁶/₈₀^c, dans l'exercice courant (1).

Nous ne pouvons indiquer que pour mémoire le concert immense de prières qu'ont fait monter vers Marie, en plusieurs contrées, les associés du Pèlerinage spirituel.

(1) Pour être exact, il faut noter que, sur ces totaux, cent mille francs restent encore à payer.

La dévotion envers Notre-Dame de Lourdes a progressé pas de géant dans les pays de mission ; quatre-vingt-dix-huit mille bouteilles d'eau ont été expédiées par nos soins jusqu'aux confins du globe.

L'Immaculée Conception a été glorifiée partout ; voilà pourquoi elle a multiplié partout les merveilles de sa bonté. Les guérisons ont présenté, en 1886, un caractère plus indiscutable que jamais au point de vue scientifique.

Des médecins, mis à même d'examiner celles de Mlle Dubois, de Mlle Octavie Bureau, de Mlle Adolphine Monseur (1), croient que ces faits dépassent la puissance des forces humaines. Une commission, canoniquement instituée, aura bientôt à donner son avis sur leur véritable caractère. L'autorité jugera ensuite si ce sont des *miracles*.

C'est ainsi que Notre-Dame de Lourdes a répondu aux impies qui essayaient de nier le surnaturel. Actions de grâces à notre puissante Reine pour cette nouvelle ère de gloire et de bienfaits !

Beaucoup de ses *fidèles* ont, depuis un an, quitté la vallée des larmes, bien qu'ils continuent d'y vivre dans notre souvenir et dans nos prières. Nous en nommerons quelques-uns. Son Eminence le cardinal Guibert : il fit couler de ses mains l'huile sainte sur les murs de la Basilique ; Mgr de Langalerie ; nul Evêque ne fut plus que lui, le pèlerin fidèle de Notre-Dame de Lourdes ; le R. P. Dominique Dulac, missionnaire de l'Immaculée-Conception : il a travaillé durant 40 ans aux missions dans le diocèse de Tarbes, et a bien mérité de plusieurs œuvres catholiques, de celle de la Grotte en particulier ; M. l'archiprêtre Nogaro, de Tarbes : il fut président de la commission

(1) Les *Annales* en ont parlé.

d'enquête, chargée par Mgr Laurence d'étudier les faits de Lourdes; le R. P. Méthodius, l'apôtre, en Autriche, de la Vierge des Pyrénées; M. le comte de Combettes du Luc, le *chevalier de Notre-Dame*; M. le vicomte Du Faur de Pibrac, le *saint hospitalier* de la Grotte, qui aurait désiré y mourir dans l'accomplissement de ses fonctions charitables, comme sur un champ d'honneur; M. J. Salaün, l'âme des pèlerinages du diocèse de Quimper et Léon; M. Joseph Fabisch, le statuaire qui a fait la Vierge du Rocher; enfin, M. Jean-François Mellerio, l'orfèvre à qui est due la couronne d'or et de pierres, inaugurée aux fêtes du 3 juillet 1876.

La Vierge aura couronné ses fidèles serviteurs !

Annales de Notre-Dame de Lourdes.

NOUVELLES

Les RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré voulant faire élever leur Confrérie de Sainte-Anne au rang d'Archiconfrérie, viennent de prier NN. SS. les Evêques d'adresser des pétitions au Souverain Pontife à ce sujet.

Sa Grandeur Mgr Langevin s'est empressé de répondre à ce désir des révérends Pères de Beaupré.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins qu'un chef de gare a été nommé pour St Anaclet et Ste Anne de la Pointe-au-Père. Les pèlerins pourront avoir à cette

gare tous les renseignements sur l'arrivée et le départ des trains.

D'après le rapport publié par l'Evêché de Rimouski les fidèles ont donné l'année dernière \$3,670.94 pour les Œuvres diocésaines. Ces contributions sont réparties comme suit : Propagation de la Foi \$439.27 ; Association de St François de Sales \$695.09 ; Bourses au Séminaire \$489.49 ; Denier de St Pierre \$231.39 ; Saints Lieux \$200.67 ; Ecoles du Nord-Ouest \$149.47. Aumônes du Jubilé \$1094.84 ; Chapelle St Joachim (*Sté-Anne de Beaupré*) \$311.97 ; Sainte Enfance \$58.75.

Quelque généreux que soit le budget des Bonnes Œuvres, il ne peut pas cependant entrer en comparaison avec celui de l'intempérance et du luxe.

D'après *Le Canada Ecclésiastique*, publié par MM. Cadieux & Derome, de Montréal, le diocèse de St-Germain de Rimouski compte 98.000 catholiques, 8,600 protestants, 102 prêtres, 1 collège, 11 couvents, 89 églises, 2 hôpitaux ou asiles, 68 paroisses, 1 séminaire.

Par un décret du Saint-Siège en date du 7 janvier dernier, Mgr Edouard Charles Fabre, archevêque de Montréal, a été nommé Vice-Chancelier de l'Université-Laval.

Une importante assemblée des citoyens les plus influents de Montréal a eu lieu au Palais archiepiscopal afin d'organiser une Association Catholique Romaine pour la suppression du vice en général et plus spécialement de

I
S
F
N
P
I

de
tô
pr

l'intempérance. M. l'abbé Larocque a expliqué le but de cette association qui est de diminuer le nombre des licences et d'obtenir une réforme et faire observer les lois. Il a fait remarquer qu'il y avait à Montréal 1100 tavernes, soit une pour chaque 170 personnes.

Le gouvernement belge a introduit en parlement un projet de loi pour supprimer l'ivrognerie. Il condamne à la prison et à l'amende les ivrognes trouvés en public ainsi que les cabaretiers donnant à boire aux ivrognes et aux enfants ; les dettes contractées pour l'achat de boissons fortes ne pourront être recouvrées en justice.

FAVEURS OBTENUES.

FALL-RIVER, MASS. 10 janvier 1887.—Depuis notre arrivée ici nous avons été bien éprouvés par la maladie. Mon mari et le plus âgé de mes fils ont été deux mois malades. Dans mon affliction j'ai eu recours à la bonne sainte Anne ; j'ai fait une neuvaine en son honneur et j'ai promis de faire publier la guérison de mes malades si elle m'était accordée. Je viens aujourd'hui avec joie accomplir ma promesse, sainte-Anne a daigné m'exaucer.—DAME D. RIOUX.

ST-JEAN DE DIEU, 12 janvier.—Je demande bien pardon à la bonne sainte Anne d'avoir négligé de remplir plus tôt une promesse faite de publier dans son *Messenger* l'expression de ma sincère et profonde reconnaissance pour

er
at-
d.

s in-
copal
pour
ent de

uné faveur signalée obtenue par sa puissante intercession, et je promets d'être plus ponctuel à l'avenir.—A. B.

STE-ADÉLAÏDE DE PABOS, janvier.—Le 22 avril 1886 je tombai dangereusement malade; j'étais atteinte d'une pleurésie vive qui me faisait beaucoup souffrir et ne me laissait aucun repos. Bientôt je fus réduite à une extrême faiblesse et les médecins jugèrent mon cas incurable. Déjà j'avais été administrée et je n'avais plus qu'un souffle de vie, lorsque sur l'avis de mon curé, je m'abonnai au *Messenger de Sainte-Anne* et je promis sincèrement d'y faire publier ma guérison, si elle avait lieu. Je commençai aussi une neuvaine et je fis chanter une grand'messe en l'honneur de sainte Anne. Je ne tardai pas à ressentir les effets de la puissance de cette grande sainte. Bientôt je pris un mieux sensible, de sorte qu'au 24 septembre je pus continuer à faire l'école comme à l'ordinaire.

Il y a quelques jours j'éprouvai un mal très douloureux dans un pied, qui devint tout enflé. J'invoquai encore sainte Anne avec une vive confiance, et bientôt le mal disparut. Je dis donc merci de tout mon cœur à la bonne sainte Anne, et j'invite fortement tous les abonnés à unir leurs actions de grâces aux miennes pour cette faveur signalée. Qu'elle augmente de plus en plus notre confiance en cette grande thaumaturge qui se plaît à compatir à nos misères, à nous obtenir du cœur de Jésus mille faveurs spirituelles et temporelles. Amour, honneur et gloire à sainte-Anne !—A. L.

FALL-RIVER, MASS, 13 janvier.—Trois guérisons obtenues après la promesse de faire un don de cinq piastres au sanctuaire de Sainte-Anne.—D. TRUDEL.

SAINT-BONAVENTURE, 14 janvier.—Un père de fa-

mille malade pendant deux mois, l'année dernière, remercie sainte Anne de la guérison de plusieurs maladies graves.

E. P.

ST-CHARLES DE CAPLAN, 17 janvier.—J'ai été protégé par sainte Anne dans une grande maladie.—M. M. B.

ST-PIERRE DE MALBAIE, 17 janvier.—Je viens aujourd'hui remplir envers la grande thaumaturge du Canada un devoir bien doux : celui de la reconnaissance. Cette aimable sainte m'a guéri complètement d'une maladie très grave dont je n'ai ressenti aucune atteinte depuis. Gloire, honneur, amour et reconnaissance soient à jamais rendus à cette grande et aimable sainte !—P. N. DION.

RIMOUSKI, 20 janvier.—Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'une maladie. Je me recommande à elle de nouveau pour une grande grâce.—UNE ABONNÉE.

ASSOMPTION DE MACNIDER, 20 janvier.—Il y a seize ans à peu près, j'ai été affligée d'une maladie bien cruelle qui a commencé par une violente migraine, puis par de forts étourdissements et à dégénéré enfin en véritable épilepsie dont j'avais des attaques plusieurs fois par année et à des intervalles plus ou moins longs. Après avoir consulté les médecins qui se déclarèrent incapables d'opérer ma guérison et qui en donnèrent la preuve par l'essai de certains remèdes, je me suis adressée à sainte Anne. Depuis je n'ai pas manqué de faire chaque année, autant que possible, soit seule, soit accompagnée de quelque parent, un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. Aujourd'hui je suis heureuse de dire que, grâce à l'intercession de cette puissante thaumaturge, depuis plus de quatre mois, je n'ai eu aucune attaque de cette terrible maladie qui faisait toute, mon inquiétude et le chagrin de ma

famille. C'est pourquoi j'aime à publier cette guérison dans le *Messenger* auquel je suis abonnée depuis quelque temps. Gloire soit rendue à sainte Anne ! Mme A. P.

ST-JEAN L'EVANGÉLISTE, 20 janvier.—Ma confiance en sainte Anne a grandement augmenté depuis qu'elle m'a obtenu deux faveurs que je lui ai demandées avec instance et avec la promesse de les faire publier dans le *Messenger*. Je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir sacré me déclarant complètement exaucée. Mille actions de grâces soient rendues à cette bonne mère !—Une abonnée.

ST-JOSEPH DE LEPAGE, 23 janvier.—Reconnaissance pour deux guérisons obtenues par l'intercession de la grande thaumaturge du Canada.—Un abonné.

ST-DAMASE, 24 janvier.—Depuis quatre ans je passais les hivers dans le lit à souffrir d'un rhumatisme inflammatoire. L'hiver dernier il me conduisit aux portes du tombeau ; je fus administrée et je me préparai à la mort. Au milieu de mes grandes souffrances j'eus recours à sainte Anne ; je fis une neuvaine en son honneur avec la promesse d'aller en pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père et de faire chanter une grand'messe d'action de grâces si j'obtenais ma guérison. Dès lors, je pris du mieux ; je continuai mes neuvaines à sainte Anne et ma santé fut rétablie. Je dois proclamer aujourd'hui à la gloire de la bonne sainte Anne que je suis très bien cet hiver.—Mme Alfred Desrosiers.

Une autre personne de cette paroisse nous prie de publier qu'elle a été guérie par l'intercession de sainte Anne d'une cruelle maladie de nerfs dont elle a souffert pendant deux mois. Depuis près de deux ans, elle n'a pas eu de rechute.—Sifroi Gendron.

ST-ULRIC, 28 janvier.—Guérison obtenue après avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messageur* et de faire un don au sanctuaire de la Pointe-au-Père. Amour et reconnaissance à cette bonne mère !—Dame Xavier Langlois.

BIC, 29 janvier.—Guérison d'un mal de gorge obtenue après neuvaines en l'honneur de la bienheureuse mère de la vierge Marie et la promesse de faire publier cette faveur si elle m'était accordée.—Malvina Caron, épouse de Marcel Métayer.

RIMOUSKI, 6 février.—Après avoir prié la bonne sainte Anne et lui avoir promis de faire publier dans le *Messageur* la faveur que je désirais, si elle daignait me l'obtenir, j'ai été guérie d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis longtemps et qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître. Reconnaissance à cette bonne sainte.—C. L.

WEST-RUTLAND, Vt., 8 février.—Il y a deux ans mon petit garçon fit une chute et s'infligea une blessure grave au genou. Les médecins qui l'ont soigné n'ont pas réussi à faire disparaître les plaies qui s'étaient formées sur le genou et qui faisaient beaucoup souffrir mon cher petit malade. Pendant plus de six mois il a été incapable de marcher. Dans mon affliction je me suis adressée à sainte Anne ; j'ai fait des neuvaines en son honneur, j'ai promis de faire insérer cette faveur dans le *Messageur*, si elle m'était accordée, et, aujourd'hui, je suis heureuse de dire que mon enfant marche facilement bien qu'il boite encore un peu. Mille actions de grâces à sainte-Anne !

MME BOULET.

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR, 10 février.—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne après avoir promis

de faire publier cette faveur si elle daignait me l'obtenir.
Gloire à sainte Anne!—A. P.

STE LUCE, 12 février.—Mille actions de grâces soient
rendues à Ste Anne, pour les nombreuses faveurs dont je
suis l'objet de sa part : je souffrais depuis quelque temps
de la dyspepsie et j'ai été complètement guérie après avoir
fait la promesse de publier ce fait dans ses Annales. En
décembre dernier ma petite fille a été à l'instant soulagée
dans une maladie grave après m'être recommandée à cette
bonne Mère, qu'on n'implore jamais en vain.

LISTE DES DONNÉS À L'HOSPICE DES PÈLERINS.

| | |
|---|--------|
| Dme D. Schillare, Leeds, Mass | \$0.68 |
| Dme Jos. Boutin, Cornwall, Ont..... | 0.80 |
| Dme Eliza McDonald, Manville..... | 0.25 |
| M. Pantaléon Cormier " | 0.25 |
| Dme Bernard " | 1.00 |
| M. Louis Girouard " | 0.80 |
| Dme Jeanne Cossette " | 0.50 |
| Dlle Olivine Paquin " | 1.00 |
| " Julie Cartier " | 0.25 |
| " Eléonore Crépeau " | 0.25 |
| Une abonnée de Salem, Mass..... | 1.00 |
| Dme Albert Noël, Williamstown, Mass | 0.50 |

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Mr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; Le succès du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père ; 13 curés et leurs paroissiens ; 8 autres prêtres, dont 2 malades ; La paix dans 7 ménages ; 17 maux d'yeux ; 36 actions de grâces ; 26 malades ; 13 ivrognes ; 7 vieillards ; 13 voyageurs, 19 pères de famille ; 22 mères de familles ; 28 jeunes garçons et filles ; 12 personnes en danger de perdre la foi ; Le succès de 12 entreprises ; 67 personnes pour différentes grâces ; Les abonnés du Messager ; Les bienfaiteurs du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père ; Toutes les personnes déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Photographies de tout l'établissement De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

| | | | | | | | |
|--------|---|---|---|---------|---|---|------|
| No. 1. | “ | “ | “ | 4½ x 6½ | “ | “ | 0.30 |
| No. 2. | “ | “ | “ | 2 x 3 | “ | “ | 0.15 |

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les même prix. S'adresser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, ils pour-

ront prendre un billet pour la station de St Anaclet qui est en même temps celle de la Pointe-au-Père, vu qu'il y a un agent permanent avec bureau de télégraphe, etc., etc.

Tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Intentions de messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père : Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
MONTREAL